



----- Communiqué de la majorité municipale -----

Démission de 5 élus du Conseil Municipal de CHÂTEL. – Soutien au Maire

Les élus manifestent leur **soutien au Maire** et informent qu'ils assumeront leur mission.

Ils prendront donc en charge en plus les commissions des élus démissionnaires aux côtés du Maire

Après avoir pris connaissance des 5 courriers signés par Sylvie BOVARD, Sandra BURNET, Roger RUBIN, Pascal RUBIN et Daniel CRUZ MERMY, démissionnaires du Conseil Municipal en date du 13 Novembre 2012, nous dénonçons les propos tenus à l'égard du Maire et nous dénonçons les arguments qui auraient conduits ces élus à l'abandon de leur engagement électoral.

Dans une lettre identique distribuée au Maire, les élus démissionnaires accusent, accablent sans expliquer cette situation qu'ils ont créée.

Le conseil municipal mène, au travers des commissions, des projets qui passent par la validation des élus à la majorité. Ces projets font l'objet de délibérations valant actes d'exécutions pour leur engagement par le Maire.

Lorsque ces élus parlent de « divergence », pourquoi alors ne se sont-ils pas positionnés dans une opposition saine et constructive?

Pourquoi ont-ils démissionnés, alors qu'ils avaient la possibilité de poursuivre leur action d'opposant qu'ils menaient déjà depuis quelques temps, par manque de conviction, par abandon, ou par manque de disponibilité ?

L'action en justice de Daniel CRUZ MERMY à l'égard de la commune pouvait elle rester sans réponse et lui permettre de rester confortablement assis autour de la table du conseil, percevoir une indemnité tout en attaquant la collectivité qui lui verse ?

Dans quelle société un chef d'entreprise accepterait d'avoir dans ses rangs un collaborateur qui attaque ses projets tout en allant à l'encontre d'une décision issue d'une majorité et dans le dos de son équipe ?

Pourquoi ces 5 élus ont-ils adressé directement une lettre co-signée au Préfet, dans le dos de leur équipe, sans l'avoir informée préalablement en dénonçant des projets validés par le Conseil Municipal ?

Ils ont une belle vision de la loyauté, de la transparence et du courage ! Comme ils le disent si bien dans leur courrier : « cette façon de faire illustre tristement le niveau insuffisant de démocratie... » . Nous rappelons que c'est cette lettre au Préfet qui a fait réagir la majorité du conseil municipal.

Nous sommes étonnés de leur définition du mot « démocratie », pour nous la démocratie veut qu'on débattenne des sujets, que chacun s'exprime, qu'il soit pour ou contre, et ensuite c'est la majorité des élus qui décide et cette décision doit être respectée. Par contre, pour eux, ils ne sont pas d'accord avec ce projet de centre aquatique, ils écrivent au Préfet pour lui demander de tout stopper car les 8 élus qui ont approuvés ce projet seraient des idiots et des inconscients ! Et pourtant ces 8 élus savent qu'il faut le faire avant que nos clients partent dans d'autres stations ! Ils ne sont pas d'accord avec le fait que la majorité des élus ait décidé de révoquer un administrateur de la SAEM, alors ils démissionnent !

Nous soulignons l'investissement de Sylvie BOVARD et de Sandra BURNET, dans leur commission respective et nous regrettons leur abandon.

Pour la suite, nous restons unis et solidaires des actions conduites par notre équipe, parce que nous sommes persuadés que nos actions vont dans le sens des intérêts de la commune, pour son présent et son avenir, en respectant le choix démocratique d'une majorité, conformément à nos engagements.

5 membres de notre équipe nous lâchent, nous en prenons acte tout en déplorant la facilité avec laquelle ils abandonnent la mission qui leur a été confiée par les Châtellans.

Les Châtellans attendent une implication sans faille des élus, nous saurons y répondre.

La majorité municipale